



BUDGET 2019



ACTUALITÉ

De Vous à Nous

8



SAISON CULTURELLE

Programmation

14



SOMMAIRE

Marolles Infos n° 166 Mai - Juin 2019

	Actualités	6
	Travaux Ecopaturage Nuisances sonores	
	Dossier	10
	Budget 2019	
	Actualités	12
	Carnaval Élections européennes Ligne 12	
	Saison culturelle	14
	Solidarité	18
	Culture & Loisirs	19
	Sport & Loisirs	20
	Alentour	23
	Bal participatif Livres numériques	
	Libre expression	24
	Tribune libre	25
	Clin d'œil	25
	Reconstruction de Notre-Dame de Paris	
	Rendez-vous	25
	Bloc notes	26

Édito

Chères Marollaises,
Chers Marollais,

Des tracts farfelus dans les boîtes aux lettres mêlant incompétence et approximation, accusant le Maire de tous les maux, mensonges et manipulations ; des réseaux sociaux qui bruissent de polémiques et se nourrissent de fausses informations ; des oppositions municipales qui dénigrent, critiquent, se contredisent sans jamais rien proposer. A l'évidence, la fièvre électorale semble s'être emparée des différents courants de l'ancien monde et du nouveau...

De son côté, l'équipe municipale continue de travailler sur les dossiers importants qui engagent la Ville sur plusieurs années et, en particulier, le budget et le contrat de mixité sociale.

Le budget 2019, voté en conseil municipal le 8 avril, confirme la très bonne santé des finances communales. La ville poursuit son désendettement, continue de dégager les marges de manœuvre qui lui permettent de mener à bien ses réalisations et a même amorcé cette année une baisse de la fiscalité. Ce résultat est le fruit d'un travail acharné, d'efforts demandés à chacun d'entre vous et au personnel communal. Bien sûr des choix difficiles, voire impopulaires, ont dû être faits. Mais, 2019 confirme ce qui est engagé depuis quelques années, soit une trajectoire budgétaire raisonnée, avec une capacité d'investissement restaurée.



Une trajectoire budgétaire raisonnée,
avec une capacité d'investissement restaurée. ”

Quant au contrat de mixité sociale, nous serons amenés à le signer très rapidement avec les services de l'État. Il devra intégrer de façon équilibrée le dossier de l'augmentation nécessaire de notre part de logement social et le respect de notre attachement à notre cadre de vie.

En effet, Marolles se trouve depuis fin 2017 en situation de carence prononcée par le Préfet, c'est-à-dire que le droit de préemption et le droit d'attribution des logements sociaux sont passés de la commune à l'État et que notre amende actuelle de 100 000 € pourrait, en 2020, être multipliée par quatre. Ce sont là les conséquences des actions menées par une petite poignée d'opposants qui, au prétexte de « préserver » notre ville, lui font perdre toutes ses prérogatives et ont coûté plus de 3 millions d'euros depuis 5 ans.

Jour après jour, l'équipe municipale est au travail, concentrée sur son action à votre service.

Bien à vous,

Votre Maire
Sylvie Gerinte

Arrêt sur images



COMMÉMORATION DU « CESSEZ LE FEU EN ALGÉRIE »



RÉUNION PUBLIQUE - TÉGÉVAL



MÉDAILLÉS DU TR

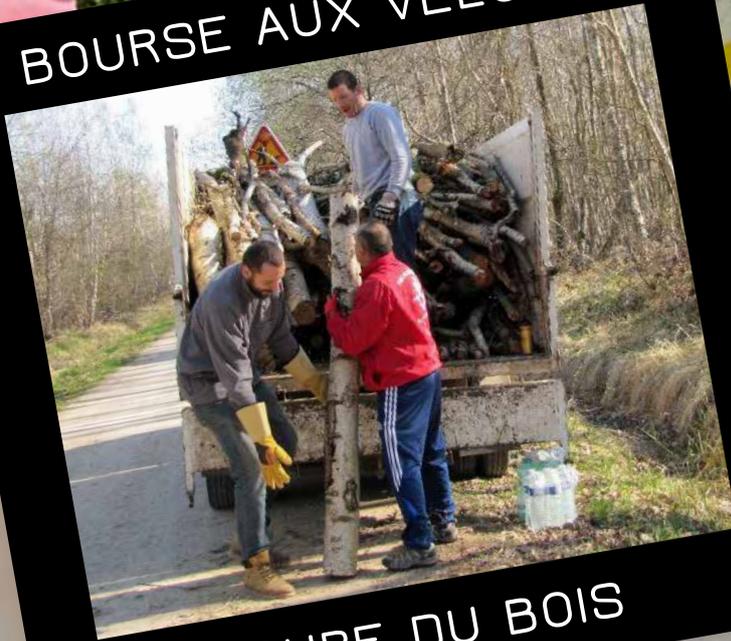




BOURSE AUX VÉLOS



BOURSE AUX VÉLOS



COUPE DU BOIS



FÊTE DU PRINTEMPS



AVAIL



CARNAVAL



NOUVEAUX MAROLLAIS

BAGAUDES

LA FORÊT

TRAVAUX

CHANGEMENT DE CANDÉLABRES

La ville poursuit son plan de déploiement de candélabres à leds : une nouvelle tranche sera prochainement changée, apportant un meilleur éclairage et générant de substantielles économies d'énergie. Cela concerne l'avenue des 40 arpents, l'avenue des Bruyères et les voies adjacentes.

AVENUE DE GROSBOS

La réfection de l'avenue de Grosbois est désormais achevée. Les trottoirs ont été refaits, l'éclairage a été modernisé (passages aux leds) et 13 places de stationnement supplémentaires ont été créées. Par ailleurs des chicanes ont été matérialisées afin de réduire la vitesse sur cette voie désormais limitée à 30 km/h.

CENTRE VILLAGE

ÉLAGAGE

Depuis le début de son mandat, l'équipe municipale a défini un plan pluriannuel d'élagage pour entretenir les 2 000 arbres de la commune. Une tâche délaissée depuis de trop nombreuses années et qui nécessite une programmation étendue dans le temps. L'élagage est réalisé par un prestataire spécialisé et en fonction des priorités établies grâce aux observations des agents des espaces verts mais également des administrés.

RÉVEILLON



ÉCO-PATURAGE

Arrivée des moutons au Parc urbain

La Municipalité poursuit sa volonté de préserver la biodiversité en milieu urbain en valorisant les démarches écologiques et l'éco-pâturage en fait partie.

Cette année, la gestion pastorale a été déléguée à la société France Environnement. Le berger attitré sera en charge des soins quotidiens des animaux ainsi que de leur effectif. En effet, le nombre de moutons pourra varier en fonction de l'espace à tondre, alors ne soyez pas surpris si de 5 nous passons à 8 moutons.

Ce projet a fait l'objet d'une subvention de la Métropole du Grand Paris.

CIVILITÉ

Vivre ensemble, ce n'est pas si compliqué !

Les travaux de bricolage et de jardinage (tontes, etc.) susceptibles d'occasionner une gêne sonore sont réglementés par arrêté préfectoral du 11 juillet 2003 qui précise les horaires où ces activités sont autorisées.

Pour rappel : du **lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.**

Vous avez des travaux à faire ? Pensez à respecter ces horaires. De même, lorsque vous déposez vos bouteilles et bocaux en verre dans les conteneurs, pensez à le faire en journée afin de ne pas importuner les riverains.

Enfin, il est du devoir de chaque citoyen de tailler et élaguer sa haie afin de ne pas empiéter sur la voie publique. Cela permet de préserver la sécurité des usagers des trottoirs et de préserver le cadre verdoyant et agréable de la ville.

PROPRETÉ

Véhicule électrique

La Municipalité s'est dotée d'un véhicule électrique pour la propreté de la ville. Un nouvel outil qui facilitera le travail des agents, contribuera à réduire la pollution sonore ainsi que la facture énergétique. Equipé d'une benne, ce véhicule servira à la collecte des poubelles en ville et autres déchets. Sa petite taille facilitera l'accès aux différents sites de la ville : Parc urbain, voies étroites, etc.

Pour un coût d'achat de 27 600€, la Municipalité a bénéficié de 6 000€ de prime gouvernementale pour l'acquisition d'un véhicule non polluant et d'une subvention du Fond d'investissement métropolitain à hauteur de 5 156€.



ENVIRONNEMENT

Danger : chenilles processionnaires !

La chenille processionnaire est un nuisible dangereux pour l'homme et les animaux. Elle possède des milliers de poils urticants libérés en situation de stress.

Les services techniques ont entrepris de poser une vingtaine de pièges à chenilles le long de sites arborés identifiés au préalable afin de protéger les populations sensibles. Il est fortement conseillé de ne pas s'en approcher.

PROPRETÉ

Ni crotte ni papier par terre !

Le Parc urbain s'est enrichi de 3 poubelles supplémentaires à l'angle des cours de tennis, près de l'enclos des moutons et à l'angle près des tilleuls.

Les promeneurs pourront ainsi jeter leurs débris plus facilement, de même que les déjections canines. Plus d'excuses et merci, par votre civisme, de contribuer à l'amélioration de notre environnement commun !



DE VOUS À NOUS

L'équipe municipale à la rencontre des Marollais

Les rendez-vous «De vous à nous» sont devenus un moment incontournable de rencontre entre l'équipe municipale et la population.

Le 16 mars dernier, cette rencontre, qui s'est tenue en mairie, a permis de détailler l'ensemble des actions menées par la Municipalité, de répondre à toutes les questions mais aussi de rétablir la vérité sur les nombreuses contre-vérités colportées par certains opposants.

BUDGET : DES FINANCES ASSAINIES POUR UN AVENIR PLUS SEREIN

Face au fort endettement de la commune, la nouvelle équipe élue en 2014 a pris l'engagement de ne souscrire aucun emprunt durant toute la mandature. Mieux, elle a totalement sécurisé ceux dits «toxiques» par la renégociation. De fait, la dette a baissé de 200€ par habitant depuis 2014. La durée d'extinction de la dette est ainsi passée de 30 ans en 2014 à un peu plus de 5 ans en 2019. La Direction des finances publiques ne s'y est pas trompée, qui souligne : « L'augmentation des recettes ne fait qu'embellir le tableau de bonne gestion et de santé financière que j'avais déjà identifiées ».

Ces bons résultats sont dus à la maîtrise de la masse salariale, à la renégociation de l'ensemble des contrats, à une recherche active de subventions...

L'équipe municipale, qui ne disposait, à son arrivée, que d'un excédent insuffisant pour couvrir ses obligations, ce qui aurait pu valoir à la ville d'être à nouveau sous la surveillance du Préfet, dégageait au 31 décembre 2018 un résultat cumulé excédentaire de 3 139 552€ (1 658 992€ en fonctionnement et 1 480 560€ en investissement) qui lui permet, à ce jour, de continuer à mener tous ses projets annoncés (voirie et réseaux d'éclairage public, entretien et rénovation des bâtiments communaux, création de structures nouvelles à destination des associations...) sans appel à l'emprunt et avec une baisse de la fiscalité. Le budget municipal maîtrisé depuis 2015 est utile pour la commune d'aujourd'hui et pour la commune de demain.

LE TERRAIN SYNTHÉTIQUE

À travers la réalisation du terrain synthétique, Madame le Maire explique la politique de recherche active de subventions menée par l'équipe municipale : État, Région, Fédération Française de Football, GPSEA... Tous les partenaires sont sollicités pour que cette réalisation, d'un montant d'environ 800 000€, déjà subventionnée à 50%, puisse l'être dans sa quasi-totalité. Il répond à un vrai besoin, non seulement pour les licenciés du club, jeunes ou moins jeunes, mais aussi pour les écoliers et les collégiens.

Compte tenu de l'utilisation des installations et de la présence d'un seul terrain, un terrain en herbe n'aurait pas été durable, d'où le recours au synthétique.

LES LOGEMENTS

Point crucial de la politique marollaise, Sylvie Gerinte déplore les recours incessants qui font perdre à Marolles des sommes importantes (pertes de rentrées fiscales, pénalités SRU, frais de justice, perte des taxes d'aménagement...). Ils ont conduit le Préfet à «carencer» notre commune, c'est à dire à s'approprier le droit de préemption mais aussi l'attribution de logements en lieu et place du maire. Les polémiques lancées par les opposants au projet ont démontré, tout au long de la réunion, aussi bien leur méconnaissance du dossier (sur la répartition du nombre de logements sociaux : 30% et non 100%, le portage des terrains, les mécanismes d'attribution...) que leur mépris de l'intérêt général, (celui des jeunes Marollais qui cherchent à se loger, celui des écoles où la ville lutte contre les fermetures de classes...) au profit de l'intérêt particulier d'une minorité. La situation de la commune contraint Madame le Maire à aller défendre les intérêts de la ville quasiment tous les mois auprès du Préfet pour éviter que ces recours ne continuent de pénaliser notre commune.

Ce sujet permet de revenir sur le PLU de la commune, contre lequel tous les recours des opposants ont été rejetés. Le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable), qui figure dans le PLU, fait état d'un manque criant de logements pour les jeunes et de trop grands pavillons qui desservent une population vieillissante qui n'a plus forcément la possibilité, physique ou financière, de les entretenir.

DES CONTRAINTES PESANTES

Les projets de la ville sont souvent contrariés par la pesanteur des représentants de l'État, à commencer par l'Architecte des bâtiments de France (ABF). Il en est ainsi du Parc sportif de la Marnière pour lequel des contraintes insensées ont été imposées à la ville, alors que ce projet a pour objectif premier d'aménager une friche inhospitalière. Ces blocages sont d'autant plus incompréhensibles que l'ABF ne s'est jamais déplacé sur le terrain pour constater la réalité.

De même, les procédures d'urbanisme ont-elles retardé la construction du club-house du stade Didier Boutten qui verra bien le jour mais au prix de démarches bien longues.

DE BONNES NOUVELLES

Si nous avons toujours regretté qu'Orange refuse de déployer la fibre sur la ville, nous n'avons jamais baissé les bras pour autant. C'est ainsi qu'après de longues tractations l'opérateur téléphonique va enfin intervenir sur la ville. Certains, qui préfèrent s'agiter plutôt qu'agir, voudraient croire qu'une simple pétition de quelques dizaines de signatures a permis ce résultat. Si les choses étaient si simples, cela se saurait !

En matière de sécurité, même si la délinquance zéro n'existe pas, notre ville est sûre. Toutefois cette préoccupation est prise très au sérieux par l'équipe municipale : recrutement d'un ASVP, pose de 21 caméras, adhésion au dispositif «Voisins vigilants», et surtout, création d'une police. Évoquée un temps avec Santeny, cette police sera finalement municipale.

La ville se dote de tous les moyens pour préserver sa tranquillité !

ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

D'autres sujets sont abordés, comme la petite enfance où la ville consacre par an 300 000€ à travers le SIPE, la réfection de l'avenue de Grosbois ou encore des aménagements de mobilité (pose de rambarde) au cimetière paysager...

Cette réunion a permis de démontrer que, face à la difficulté à gérer une ville, les belles paroles ne suffisent pas et que seuls comptent les actes ; mais aussi à affirmer la détermination de l'équipe municipale à mener ce combat quotidien pour le bien-être des Marollais.

BUDGET 2019

Baisse des impôts, désendettement, assainissement des finances : un budget qui préserve le pouvoir d'achat des Marollais

Le vote du budget en Conseil municipal, le 8 avril dernier, acte un budget 2019 qui se veut transparent, responsable mais aussi équitable et solidaire.

Retrouvez dans ce dossier, les principaux éléments qui le composent.

Ce budget tient compte d'un contexte difficile et instable :

- Baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État aux communes (encore - 20 % cette année pour Marolles) malgré la stabilisation annoncée et, dans le même temps, accroissement des dépenses contraintes : FPIC, revalorisation de la masse salariale, poursuite de la sécurisation de écoles et des bâtiments publics...
- Loi EGALIM qui provoque l'augmentation de près de 15% du coût de la restauration scolaire. Malgré ce surcoût, la Municipalité a décidé de maintenir les tarifs ;
- Taxe GEMAPI (dédiée à la lutte contre les inondations), votée par la Métropole du Grand Paris et supportée par le budget communal afin d'éviter une double imposition aux Marollais : le coût de la compétence GEMAPI du SyAGE, Syndicat gestionnaire de la compétence pour la commune, étant déjà inclus dans les taxes d'habitation et foncière.

Malgré tout, l'équipe municipale poursuit en 2019 sa politique d'investissement tout en proposant de nouveaux services à la population :

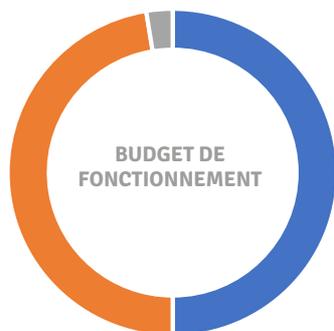
- Création d'un Relais d'Assistants Maternelles ;
- Création d'une Police municipale avec aménagement d'un poste de police à l'Espace des Buissons ;
- Lancement d'une étude de faisabilité pour la création de jardins partagés...

Ces projets se réaliseront sans recours à l'emprunt alors même que la ville baisse ses impôts et que la dette par habitant diminue de 200€ (voir page 8, article « De Vous à Nous »).

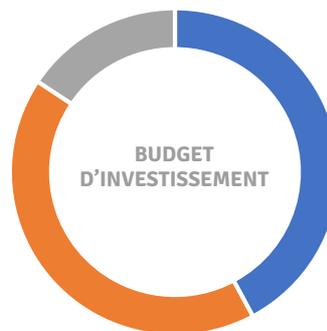
Les ressources propres disponibles, auxquelles s'ajoutent les subventions recherchées, permettent à la commune de financer son programme d'investissement :

- Voirie et réseaux : poursuite du remplacement des candélabres, armoires électriques, bornes incendie...
- Équipements sportifs : poursuite de la rénovation du Parc urbain, création du Parc sportif de la Marnière, du Club House et du terrain synthétique du stade Didier Boutten ;
- Renouvellement partiel du parc des véhicules techniques par des véhicules propres ;
- Entretien du patrimoine bâti : Remplacement des menuiseries de la mairie et de la salle des fêtes, aménagement du grenier de la mairie ;
- Modernisation des infrastructures informatiques...

FONCTIONNEMENT & INVESTISSEMENT



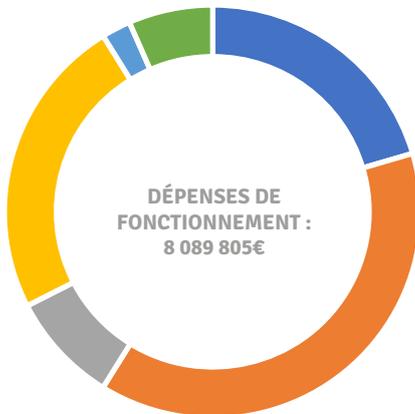
■ Dépenses : 8 528 786€ ■ Recettes : 8 528 786€ ■ dont Autofinancement : 439 981€



■ Dépenses : 3 985 559€ ■ Recettes : 3 985 559€ ■ dont Autofinancement : 1 480 560€

BUDGET GLOBAL : 12 514 345€

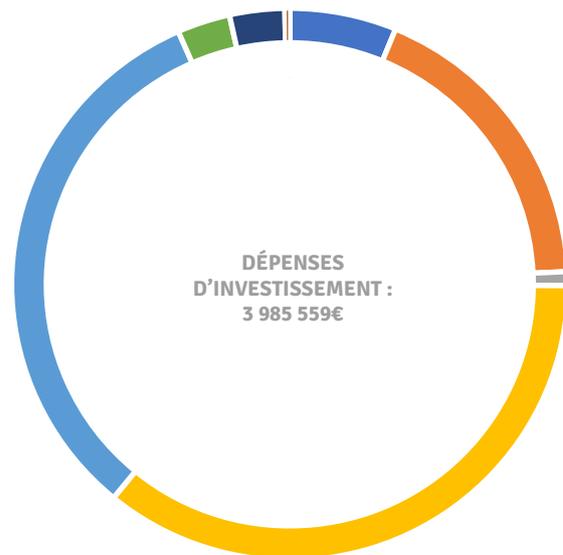
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général : 1 653 945€
- Charges de personnel : 3 105 600€
- Charges de péréquation : 700 000€
(dépenses imposées par l'État pour redistribution)
- Autres charges de gestion courantes : 1 917 160€
(dont Fonds de compensation au GPSEA : 1 184 000€, syndicat Petite Enfance : 300 000€...)
- Charges financières : 183 100€
- Dotation aux amortissements : 530 000€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

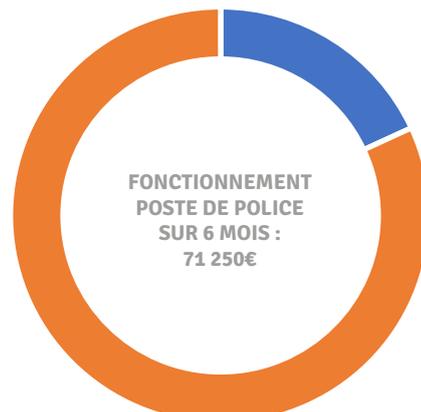
- Remboursement d'emprunts : 247 600€
- Aménagement mairie et salle des fêtes : 719 406€
- Equipements destinés aux familles : 32 450€
- Voiries et environnement : 1 428 840€
- Sports et jeunesse : 1 295 621€
- Informatique et réseaux : 122 658€
- Ecoles : 127 704€
- Culture : 11 280€



FOCUS : CRÉATION DE LA POLICE MUNICIPALE



- Aménagement et sécurisation du bâtiment : 70 500€
- Mobilier, matériel de bureau et informatique : 14 000€



- Charges à caractère général : 12 900€
- Charges de personnel : 58 350€

En bref

INTERGÉNÉRATIONNEL

Bientôt une boîte à livres !

L'idée de mettre en place des boîtes à livres dans la commune a germé au sein de deux instances : Le Conseil des seniors et la Maison des jeunes. Tout naturellement, cette idée est devenue un projet intergénérationnel, pour unir jeunes et moins jeunes dans le plaisir de lire. Une première boîte à livres devrait ainsi voir le jour cet été.

Ce projet se décline en 4 étapes collaboratives :

- La conception : les jeunes et les seniors travaillent ensemble à l'élaboration d'un schéma de la boîte à réaliser ;
- La construction : les agents des services techniques prendront à leur charge la construction au sein de l'atelier menuiserie en présence de jeunes et de conseillers seniors ;
- La décoration : cette étape incombe aux jeunes qui pourront ainsi exprimer leur créativité ;
- L'emplacement : l'étude du meilleur emplacement revient aux aînés, après concertation avec les jeunes.

À l'issue de cette première création, d'autres boîtes devraient essaimer dans la commune. Vous pouvez d'ores et déjà préparer les livres que vous souhaitez partager.

SOLIDARITÉ

Aide aux vacances pour les 18-25 ans

« Départ 18 : 25 » est une aide financière pour encourager le départ en vacances des jeunes. Ils ont accès à un large choix de séjours adaptés à leurs envies et à leur budget.

En plus des tarifs avantageux proposés, l'ANCV finance jusqu'à 50% du coût des séjours réservés, via le site « depart1825.com », dans la limite de 150€ par jeune et par an, avec 50€ minimum restant à la charge du jeune. L'aide est directement réduite du prix à payer.

Plus d'information sur depart1825.com



ÉVÈNEMENT

Un carnaval « green »

Le 6 avril dernier, tout Marolles était aux couleurs du développement durable pour un défilé des plus originaux ! Seuls mots d'ordre : rien ne se perd, tout se fête !

Depuis le début de l'année, les animateurs du Centre de loisirs ont accompagné les parents et les enfants lors d'ateliers dédiés à la création de costumes sur la base de matériaux recyclables.

Les enfants ont participé à l'élaboration des diverses décorations qui ont germé dans la ville : panneaux avec des animaux réalisés en bouchons, jardinières en bouteilles plastiques réalisées par les jeunes de la MJM et également le char qui ouvrait le défilé.

Au gymnase, divers ateliers et animations sur ce thème étaient proposés au public, avec l'aide précieuse de deux agents du GPSEA délégués au développement durable. Un grand merci aux bénévoles des Amis de Marolles qui ont aidé à la distribution des goûters offerts par la municipalité, du Secours

Catholique qui ont tenu la buvette et aux musiciens du Conservatoire pour l'animation musicale au gymnase.

Les enfants ont redoublé d'originalité pour fabriquer leur costume et un bel esprit habitait les participants. Voilà une nouvelle édition qui se conclut en beauté.

Un grand bravo à tous les enfants, jeunes et parents ainsi qu'aux équipes d'animation qui ont porté ce beau projet.



CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

« Aider, c'est notre projet ! »



Depuis plus d'un an, nos jeunes élus ont entamé une campagne de solidarité autour d'un projet d'entraide. En mars 2018, une première collecte de denrées alimentaires avait été réalisée afin d'aider les Restos du cœur dans leur campagne annuelle. En novembre 2018, aux côtés du Secours Catholique, les enfants ont collecté un nombre important de jouets pour Noël. Cette fois-ci, nos conseillers ont organisé une collecte de vêtements pour bébés et enfants afin de pallier les besoins identifiés par le Secours Catholique, mais aussi pour leur offrir une seconde vie, dans le cadre du développement durable.

Merci aux nombreux donateurs qui ont permis le succès de cette nouvelle opération de solidarité et à nos conseillers enfants pour leur ténacité.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pourquoi voter le 26 mai ?**Pour un Parlement européen qui nous représente**

Le Parlement est élu au suffrage universel direct pour 5 ans, entre le 23 et le 26 mai 2019 selon les pays. Il sera composé de 705 députés, dont le nombre est réparti entre les États membres en fonction de leur population. Les soixante-dix-neuf membres français sont élus sur des listes nationales au scrutin proportionnel à un seul tour. A l'issue du scrutin, les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages sont représentées.

Pour choisir un projet pour l'Europe

Quelle Europe voulons-nous ? C'est la question centrale des élections européennes. En allant voter, vous choisissez le projet en phase avec vos convictions et vos valeurs et la composition du Parlement pour influencer ses décisions. Les députés siègent par groupes de sensibilité politique identique et non par nationalité. Ils agissent dans les domaines de l'emploi et des droits sociaux, du climat et de l'environnement, ainsi que pour la gestion des frontières, la santé et l'alimentation, la sécurité.

Pour un Parlement européen qui vote et contrôle

Le parlement adopte avec le Conseil les normes européennes ainsi que le budget annuel qui finance les politiques de l'Union. Il donne obligatoirement son approbation pour tout accord commercial et surveille les négociations menées par la Commission.

Il exerce un contrôle sur cette Commission dont la composition est liée aux résultats de l'élection. Il en élit le Président et auditionne les candidats.

Votre vote compte. Faites entendre votre voix.



Plus d'informations sur le site cettefoisjevote.eu

TRANSPORTS

Ligne 12 : Stop aux retards à répétition !

Les problématiques liées aux déplacements et aux transports sont au cœur des préoccupations de l'équipe municipale, notamment lorsqu'elles touchent les lycéens marollais.

Le lycée Guillaume Budé à Limeil-Brévannes accueille 1 800 élèves dont la moitié vit dans les communes du Plateau Briard. En début d'année, 25% des élèves accusaient un retard récurrent aux premiers cours. Les raisons invoquées étaient liées aux retards des bus de la ligne 12 et au fait qu'ils soient bondés au point de ne pouvoir accueillir de nouveaux voyageurs aux arrêts, selon l'enquête effectuée auprès des lycéens.

Lors d'une table ronde réunissant des élus locaux dont Danielle Métral et Catherine Procaccia, les représentants de la STRAV, de la SETRA, d'IDF Mobilités, Madame le Proviseur a souligné l'impossibilité d'accepter en classe les élèves en retard et des discussions se sont engagées sur les solutions pour résoudre ce problème.

Depuis le mois de mars, un véhicule articulé supplémentaire a été mis en place aux heures de pointe. Cependant, les retards semblent aussi être liés aux problèmes de circulation sur la RN19 à ces mêmes heures de pointe.

Les solutions pourraient être l'anticipation et les précautions nécessaires pour arriver à l'heure, l'utilisation de modes de transports alternatifs : vélos, etc. Pour que les élus puissent mener une action efficace, il est indispensable que les statistiques de fréquentation de la ligne soient exactes. Cela passe par une prise de conscience des lycéens de la nécessité de valider systématiquement leur montée dans le bus et leurs parents devront faire passer ce message.

Nous resterons vigilants ; n'hésitez pas à nous faire remonter vos difficultés.

En bref

NOUVEAUX MAROLLAIS

Soyez les bienvenues !

Le 13 avril dernier, Sylvie Gerinte, les élus et les présidents d'associations ont accueilli une vingtaine de nouveaux Marollais à l'occasion d'un petit-déjeuner de bienvenue.

Après avoir présenté l'équipe municipale et ses missions, Madame le Maire a évoqué une réelle dynamique de la ville grâce à son tissu associatif dense et à ses nombreux commerçants.

Les nouveaux habitants ont échangé avec leurs interlocuteurs autour d'un café avant de faire la visite guidée de la ville en bus par Jeannine Hemon, Présidente de l'association Les Amis de Marolles, et Pierre Borne, adjoint en charge de la communication. Une matinée conviviale de partage qui semble avoir ravi nos nouveaux Marollais.

SOLIDARITÉ

Collecte de sang

La Municipalité vous invite à participer à la dernière collecte de sang avant l'été organisée par l'Établissement Français du Sang, le samedi 29 juin.

Vos dons sont indispensables, encore plus en cette période estivale !

Alors avant de partir prendre le soleil, faites une bonne action !

Samedi 29 juin de 9h à 13h

École de la Forêt

LA FÊTE DES VOISINS

Le 24 mai c'est la fête !

La traditionnelle Fête des Voisins arrive et la Municipalité la célèbre à vos côtés en vous proposant des kits pour faire la fête : cartons d'invitation, affiches, gobelets, ballons, nappes, bonbons, T-shirts...

Pour en bénéficier, pensez à vous inscrire avant le 15 mai auprès de la mairie. Attention, les premiers arrivés seront les premiers servis !



Demande à adresser
à evenementiel@mairie-marolles.fr
ou au 01 45 10 38 34.

14 SAISON CULTURELLE

2019
2020

Cette saison culturelle est le fruit d'un travail collaboratif entre élus de la majorité, membres du conseil des seniors ou marollais de tous horizons que nous remercions sincèrement.

Nous vous proposons des spectacles de musique, gospel, théâtre, des visites commentées, une séance de cinéma en plein air... Il y en aura pour tous les goûts !

Nos associations participent largement au rayonnement de notre commune et à son épanouissement culturel, c'est donc un bon moyen pour nous de promouvoir également l'ensemble des événements qu'elles proposent, dans ce document.

Un de nos objectifs prioritaires est de faire participer les marollais, leur permettre de se rassembler, de tisser des liens en partageant des aventures artistiques et créatives.

Nous avons des choses à nous dire, à partager, vous serez donc invités à participer à travers concours de photos, peintures participatives, journées en extérieur d'artistes amateurs, spectacles. **Les marollais ont du talent, nous n'en doutons pas !**

Tout au long de l'année, chaque Marolles Infos vous rappellera les événements à venir.

Nous comptons sur vous.

Danielle Métral

Adjointe au maire en charge
de la culture, de l'enfance,
de la jeunesse et du scolaire

Sylvie Gerinte

Votre maire

MAI 2019

Dimanche 12 mai – 15h30
Ferme de Monsieur
à Mandres-les-Roses

« **Ça va super marcher !** »

Comédie « presque » musicale
d'Alexandre Pottier, professeur
de théâtre du Conservatoire de
Marolles.

Dimanche 19 mai
– 14h30 à 18h
Église, salle des fêtes
et cour de la Mairie

Les Choraliades

Festival de chants
choral organisée par le
Conservatoire, en présence
d'une dizaine de chorales
amateurs.



JUIN 2019

Samedi 1^{er} juin – 20h30
Théâtre de Yerres

Gala de danse de Y'akadansé

Spectacle de danse des élèves et
des professeurs de l'association
Y'akadansé.

Dimanche 2 juin – 20h
Salle Safran à Brie-Comte-Robert

Gala de danse du Conservatoire

Spectacle de danse des élèves et des
professeurs du Conservatoire
de Marolles.

Jeudi 13 juin – 7h45
Espace des Buissons

Sortie culturelle senior à Troyes

Organisée par le CCAS.

Samedi 22 juin

Marolles en fête
Atelier artistique participatif
Concours de photos

Dimanche 30 juin – 15h30
Salle des fêtes de Marolles

Représentation des élèves des cours de
théâtre du Conservatoire de Marolles.

29 juin au 6 juillet

Voyage senior à Saint-Jean-de-Monts
Organisé par le CCAS.

MAROLLES EN FÊTE, 2^{ÈME} ÉDITION

Samedi 22 juin 2019

10h00

Animations au Centre commercial des Buissons avec l'Association des Commerçants.



12h00

- Scène ouverte au Parc urbain
- Espace restauration : foodtrucks, buvette tenue par Rencontres Marollaises et stand de crêpes de l'Étoile Marollaise. Possibilité d'apporter son pique-nique sur place !
- Animations ludiques : structures gonflables, free fall, babyfoot humain, poneys, jeux en bois...
- Atelier artistique : réalisation d'une toile participative par les Marollais.

17h30

Spectacle des enfants du périscolaire.

19h00

- Défilé au son des Batucapop en direction des Prés du Réveillon
- Ouverture de l'espace restauration des Prés du Réveillon en présence de 7 foodtrucks et de la buvette de L'Étoile Marollaise.

21h00

Concert du groupe « AirPlay » aux Prés du Réveillon.

23h00

Feu d'artifice et bûcher de la Saint-Jean.

DEVENEZ BÉNÉVOLE !

Nous avons besoin de bénévoles pour nous accompagner dans la tenue des diverses animations. N'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe organisatrice en écrivant à marollesenfete@mairie-marolles.fr

GRAND CONCOURS PHOTO "MON MAROLLES EN FÊTE !"

La Municipalité organise un concours photo dans le cadre de la fête communale. Ce concours s'adresse à tous les Marollais et son thème est « Mon Marolles en fête ! ». Alors **envoyez-nous votre plus belle photo de l'évènement** qu'elle soit originale, drôle, spectaculaire ou encore pleine d'émotion.

Pour participer, il vous faudra envoyer la photo en format jpeg avec une définition minimum de 300dpi à marollesenfete@mairie-marolles.fr avant le 15 juillet 2019. Après acceptation du règlement du concours, les photos seront soumises au vote du public sur le site de la ville jusqu'au 30 août 2019. Le vainqueur verra sa photo publiée dans le Marolles Infos.

À vos appareils !



16

JUILLET 2019



Vendredi 5 juillet – 20h
Parc urbain

Cinéma en plein air

Séance de cinéma et espace restauration Foodtrucks.



SEPTEMBRE 2019



Samedi 14 septembre – toute la journée
Marolles et château de Grosbois

Les Journées du patrimoine

Visites guidées de l'église, du vieux Marolles.
Créations artistiques sur le vif par des artistes plasticiens dans la ville.

Journée champêtre sur le thème du Second empire

Participation 5€ – Gratuit pour les moins de 18 ans

Dimanche 22 septembre – toute la journée
Rue Pierre Bezançon et cour de la Mairie

Troc & Puces

Vide-greniers organisé par l'association Rencontres Marollaises.

Exposition

Réalisations des artistes des ateliers de l'association Rencontre Marollaises.

29 septembre au 6 octobre

**Séjour à la découverte
des Pays Baltes**

Voyage senior organisé par le CCAS.



OCTOBRE 2019

Samedi 5 octobre – 20h30
Salle des fêtes de Marolles

Spectacle littéraire et musical

Par l'écrivain Sam Huttrideau. Histoire d'un homme de 1900 à 1970 croisant les grands événements du XX^{ème} siècle à travers des extraits littéraires, de la poésie, avec un accompagnement musical au piano.

11, 12 et 13 octobre
Gymnase

Salon des Métiers d'Art du Plateau Briard
Organisé par le Grand Paris Sud-Est Avenir.

NOVEMBRE 2019

Samedi 16 novembre – 20h30
Salle des fêtes

Concert 2 violons

Par la violoniste Camille Théveneau.

Samedi 23 novembre – 15h
Espace des Buissons

Spectacle

Organisé par l'association Les Amis de Marolles.

Samedi 30 novembre – 15h
Gymnase

Spectacle de Noël

Spectacle pour enfants.

Lancement des illuminations
17h30 – Centre commercial des Buissons
Goûter offert par les commerçants.

DÉCEMBRE 2019



Concert de Gospel à Église de Marolles
Max Zita et les Gospel Voices.

Concert de Noël du Conservatoire de Marolles

EN 2020

Samedi 25 janvier
Visite du château de Grosbois
Visite commentée par
Roger Guillemard, conférencier.



« Marollais, tous en scène ! »
Spectacle de talents Marollais.

Concert de jazz



Représentation théâtrale
Salle des fêtes

Réalisée par la troupe Les Balladins.

Samedi 25 avril – 15h
Espace des Buissons et gymnase
Le Carnaval de Marolles



Semaine du développement durable
Marolles en fête

18 Solidarité

En bref

ANIMATION

Thé dansant le 15 mai

En collaboration avec la commune de Santeny, le CCAS propose aux seniors une après-midi dansante le mercredi 15 mai. Un concours du meilleur gâteau de grand-mère/grand-père sera organisé pour ceux qui le souhaitent, avec un prix « gourmand » à la clé : un coffret dîner gastronomique pour deux ! A vos fourneaux !

Mercredi 15 mai

15h à 18h à l'Espace Montanglos à Santeny

SORTIE SENIORS

13 juin : A la découverte de Troyes

Partez à la découverte des secrets de la ville de Troyes avec une visite du cœur historique et de l'église Sainte-Madeleine. Après un déjeuner au restaurant, visite de la Maison des outils. Participation : 30€ par personne. Les places étant limitées, pensez à vous inscrire auprès du CCAS dès que possible.

Judi 13 juin

Départ : 7h45 devant l'Espace des Buissons – Retour : 18h.

SORTIE FAMILLE

Journée à la mer à Houlgate le 25 juillet

Comme chaque été, le CCAS propose une journée à la mer aux familles marolaises. Cette année, vous pourrez profiter des activités balnéaires de la ville de Houlgate dans le Calvados. Le pique-nique est à prévoir par les participants et le goûter sera offert par la Municipalité.

Judi 25 juillet

Départ : 07h30 devant l'Espace des Buissons – Retour : 20h.

Les inscriptions pour l'ensemble des sorties proposées se font auprès du CCAS par courriel à social2@mairie-marolles.fr ou par téléphone au 01 45 10 38 30.



CCAS

Séjour : les joyaux de la Baltique

Le CCAS de Marolles organise un séjour de 8 jours et 7 nuits à travers l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie à la découverte des joyaux historiques de la Baltique, du 29 septembre au 6 octobre.

Ces trois pays, encore mal connus mais au charme si authentique, sont un véritable dépaysement. Ils partagent une histoire commune et pourtant chacun se distingue des deux autres sur le plan linguistique, culturel et artistique.

En compagnie d'un guide francophone, partez à la découverte de Vilnius, ville inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, visitez la place de la cathédrale, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul avant de vous rendre à Trakai, ancienne capitale médiévale de Lituanie. Après deux nuits à Vilnius, votre guide vous mènera jusqu'à la Colline des Croix à Siauliai, puis le manoir de Pakruojis, le château de Rundale en Lettonie et jusqu'à Riga où vous logerez 3 nuits. Vous y découvrirez la vieille ville, le quartier Art Nouveau puis rendez-vous dans la plus grande station balnéaire et thermale des Pays Baltes : Jurmala. Le lendemain, vous visiterez la vallée du Parc National de Gauja, le plus grand parc de Lettonie, puis la ville de Sigulda, réputée pour ses châteaux datant des croisades et ses grottes légendaires. Visitez également le château de Turaida avant d'arriver à Tallinn où vous logerez les deux dernières nuits. Votre séjour se conclura par la découverte de Tallinn, capitale estonienne : la vieille ville, les extérieurs du château de Toompea et de l'imposante cathédrale orthodoxe Alexandre Nevski. Enfin, une visite guidée de la ville et du palais de Kadriorg.

Ce séjour est réservé aux Marollais de plus de 60 ans, au tarif de 1 210€ (40 à 50 participants).

Une réunion d'information se tiendra le vendredi 17 mai à 14h en salle du conseil en mairie.

Information et inscription auprès du CCAS par courriel à social2@mairie-marolles.fr ou par téléphone au 01 45 10 38 30.

DON DU SANG

8^{ème} édition du concours

« Label commune donneur »



Marolles-en-Brie a été une nouvelle fois récompensée pour son engagement en faveur du don du sang en 2018.

Le 8 avril 2019, Jean-Michel Carigi, premier adjoint au Maire, s'est vu remettre le diplôme par Dominique Bailly, vice-président de l'AMIF.

LES AMIS DE MAROLLES

Une chasse aux œufs originale !

Samedi 13 avril, au Centre commercial, s'est tenue une chasse aux œufs un peu différente des précédentes. Les Amis de Marolles et l'Association des Commerçants de Marolles ont mis en effervescence les lieux.

Le lapin de Pâques avait caché des œufs en plastique dans le Centre commercial. Les enfants, munis de boîtes à œufs, devaient en rapporter 6 de couleurs différentes pour les échanger contre de vrais œufs en chocolat !

Surprise : 6 œufs en « or » et 2 œufs « spéciaux » s'étaient cachés parmi les autres !

De nombreux lots ont été offerts par les commerçants, ainsi que 2 lots de chocolat par la boulangerie Le Sablé de Marolles.

Les enfants ont poursuivi les réjouissances en participant à des jeux et en profitant d'une après-midi bien ensoleillée.



En bref

Y'AKADANSE

Gala de danse à Yerres

Comme chaque année, l'association invite les Marollais à assister au gala de danse organisé le samedi 1^{er} juin au théâtre de Yerres. Ce spectacle sera le fruit d'une année de travail au sein des différents cours de danse, l'occasion de souligner le talent des danseurs et de leurs professeurs.

La prévente des billets démarrera le 13 mai au début de chaque cour, au tarif de 10€. Des billets seront également en vente sur place le jour du gala au tarif de 12€ (gratuit pour les moins de 6 ans).

Samedi 1^{er} juin à 20h30

Théâtre, 2 rue Marc Sangnier à Yerres

CONSERVATOIRE

Gala et théâtre

L'été approche et les auditions, gala et représentations théâtrales aussi !

Le gala de danse du Conservatoire aura lieu le dimanche 2 juin à la salle Safran de Brie-Comte-Robert.

Quant à la représentation annuelle des élèves du théâtre, elle se tiendra le dimanche 30 juin à 15h30 à la salle des fêtes de Marolles.

CONSERVATOIRE

Comédie musicale

« Ça va super marcher ! »

Les comédiens amateurs du cours de théâtre pour adultes joueront pour la première fois, une comédie musicale écrite par Alexandre Pottier, professeur de théâtre au Conservatoire de Marolles.

Venez nombreux les applaudir !

Dimanche 12 mai à 15h30

La Ferme de Monsieur à Mandres-les-Roses



**Location
appartements
avec services**



**Journées
Portes Ouvertes**
 Tous les jeudis
 de 9h30 à 17h

COGEDIMclub®

RÉSIDENCES SENIORS

Découvrez notre nouvelle résidence à Boissy-Saint-Léger

100 % pour le bien-être des seniors



Une équipe
présente 7j/7



Des services
sur-mesure



Des activités
culturelles et sportives



Un restaurant
convivial

— Visite de l'appartement témoin sur rendez-vous —

Le Jardin des Orchidées :

3 Ter rue de Paris
94 470 Boissy-Saint-Léger

Votre conseiller :

06 86 01 66 42

0805 234 200*

www.cogedim-club.fr



*Service et appel gratuit, 7 jours sur 7.
COGEDIM club® est une marque du groupe Altarea Cogedim.

En bref

LE NEZ AU VENT

Sortie vélo

L'association vous invite à découvrir le parcours de la Tégéval jusqu'à Créteil. La sortie est prévue le samedi 25 mai au départ du gymnase à 9h30.

www.lenezauvent94.org/ 

PEDIBUS

Soutenez les « Super héros »

Depuis une dizaine d'années, la ligne de pédibus des « Super héros » lancée par l'association Le Nez au Vent, dessert les arrêts selon l'itinéraire suivant : église, rue des orfèvres, chemin de derrière les clos. Des enfants utilisant cette ligne entrent au collège et ne la prendront plus. L'appel aux familles est lancé : confiez vos enfants aux animateurs bénévoles « Super héros » pour leurs trajets vers l'école !

Information et inscription au 06 84 67 40 49. 

LA CONVERGENCE FRANCILIENNE

À bicyclette !

La 12^{ème} édition de La Convergence Francilienne se tiendra le dimanche 2 juin pour faire converger les Franciliens vers la capitale à l'occasion de la Fête du vélo. Une balade festive, gratuite et ouverte à tous pour promouvoir le vélo, donner de la visibilité aux cyclistes et plaider pour le partage de la rue. Retrouvez les itinéraires sur le site <http://mdb-idf.org/convergence/>.

LE NEZ AU VENT

Retour sur la Bourse aux vélos

Dimanche 7 avril s'est tenue la désormais traditionnelle « Bourse aux vélos » organisée par l'association Le Nez au Vent. Un joli succès qui a permis de vendre 73% des 176 vélos déposés et d'en donner une dizaine au Secours Catholique.

Cette année, le thème « Mieux circuler à vélo » a permis à l'association d'expliquer les actions entreprises au niveau local, départemental mais aussi régional au sein du collectif Vélo IDF ou encore au niveau national comme membre actif de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette. L'objectif était de faire reconnaître le vélo comme un mode de déplacement à part entière et de permettre à tous de mieux circuler à vélo grâce à un réseau cyclable continu, sécurisé et avec des aménagements adaptés.

L'association était fière de recevoir la visite de M. Émile Idée, Marollais et doyen de la ville, âgé de 99 ans, 2 fois champion de France de cyclisme, vainqueur de plusieurs étapes du Tour de France. Alerte et en forme, Émile Idée est la preuve vivante que le vélo assure une santé de fer !

Le vélo à assistance électrique, premier prix de la tombola, a été remporté par M. Antolini, résident de Servon.



LA BOULE MAROLLAISE

Tournoi annuel

Le 4^{ème} tournoi de pétanque organisé par l'association La Boule Marollaise aura lieu le dimanche 9 juin, toute la journée, au stade Didier Boutten.

Les inscriptions au concours principal se tiendront de 8h30 à 9h avec un début de partie à 9h15. Celles pour le concours complémentaire de l'après-midi se feront de 13h à 13h30, le début des parties étant prévu à 13h45. Contre une participation de 5€, ce tournoi convivial est ouvert à tous, débutants, amateurs ou boulistes confirmés. Une restauration sera proposée sur place.

Dimanche 9 juin

Informations au 06 88 84 98 75 – laboulemarollaise@yahoo.fr

Dorothee MONTCHARMONT



Parfaite connaissance du métier & du secteur
Honoraires adaptés
Large diffusion des annonces



Avançons ensemble
vers votre
projet
immobilier



Clients Satisfaits, et si vous en faisiez partie ?

☎ 06 62 52 98 21 ✉ dorothee.montcharmont@iadfrance.fr

MAROLLES KARATE DO SHUKOKAÏ

Une année de challenges

La saison du club a été riche en événements et en récompenses, non pas que la compétition soit un critère prédominant pour le club, mais plutôt parce qu'elle permet de se tester, de montrer le travail effectué et d'échanger avec les autres pratiquants.

Parmi les différentes compétitions réalisées, les karatékas de Marolles ont remporté un certain nombre de médailles, en voilà un petit aperçu.

Août 2018, à l'occasion des Gay Games 2018 à Paris, Patrick a remporté la médaille d'or (vétérans 3) en kata individuel et Hary celle d'argent (vétérans 1). En kata par équipe, la médaille d'argent a été gagnée par Jean-Claude, Hary et Patrick. Ces mondiaux de la diversité ont permis de rencontrer des pratiquants d'arts martiaux du monde entier : USA, Australie, Grande-Bretagne, Allemagne...

Octobre 2018, le club s'est classé 10^{ème} sur les 16 clubs présents lors de la Coupe des clubs du Val-de-Marne. Un classement plutôt correct compte-tenu du faible nombre de karatékas du club (4), ce qui implique un grand nombre de victoires remportées.



Mars 2019, la Coupe de France de Body Karaté a récompensé Guillaume d'une 3^{ème} place. Le même mois, à l'occasion de la Coupe de France Shukokai, créé en 1999 par le professeur du club Jean-Claude Elleboode et ouverte à tous les clubs de France, le club Marollais a obtenu de très bons résultats : Thierry, vainqueur de la Coupe de France en kata individuel catégorie Seniors masculins, Hary a obtenu la 3^{ème} place et Patrick la 5^{ème}.



Informations pcheneau0585@orange.fr

FCM

Les filles, à vos crampons !

Ça y est, le compte à rebours est lancé ! Après les hommes de Didier Deschamps, c'est au tour de l'équipe de France féminine de nous faire rêver le 7 juin prochain avec le match d'ouverture France/République de Corée. Persuadé que cette coupe du monde féminine suscitera des vocations et afin de répondre aux demandes des petites filles, le FCM est heureux de vous annoncer l'ouverture de la section féminine au sein de notre école de foot pour la saison 2019/2020, toutes catégories. Cette décision est félicitée et encouragée par le District du football du Val-de-Marne qui vient d'ailleurs de nous décerner, pour la 11^{ème} année consécutive, le label École de Foot.

Avec l'arrivée du terrain synthétique et après celle du Club House, dont les travaux devraient débiter cet été, nous espérons vous voir nombreuses à rejoindre nos équipes. Ainsi tous nos footballeurs, que ce soit nos licenciés ou nos scolaires, vont pouvoir bénéficier d'entraînements dans des conditions encore plus favorables (à la fois plus agréables et surtout plus sécuritaires) et ceci aussi bien pour les jeunes que pour les vétérans, dont nous réouvrirons les sections (masculines et féminines) à la rentrée prochaine.

En bref

ÉTOILE MAROLLAISE

La Foulée Verte

La 26^{ème} édition de cette course nature dans la forêt de Notre-Dame, organisée par l'Étoile Marollaise, se tiendra le dimanche 16 juin.

Deux parcours seront tracés en forêt avec une alternance de grandes allées et de chemins forestiers plats, en dehors de toute circulation routière. Quatre courses possibles au départ du gymnase de Marolles : 15 km avec un départ prévu à 9h30 - 5 km à 9h45 - 1,5 km à 11h15 - 0,8 km à 11h30.

Cette course conviviale au relief plat favorise les performances au chrono. Avis aux amateurs !

Comme tout grand événement sportif, il ne peut avoir lieu sans la participation de bénévoles dévoués. C'est pourquoi, l'association fait appel à tous ceux qui souhaitent contribuer à la réussite de cette belle course et propose une réunion de bénévoles le jeudi 13 juin à 20h30 à la Maison des Arts et de la Musique.

Dimanche 16 juin dès 9h

Gymnase de Marolles, rue du Faubourg Saint-Marceau

JUDO CLUB

Tournoi 4-11 ans

Le dimanche 7 avril, le Judo Club de Marolles en Brie organisait, comme chaque année, son tournoi réservé aux jeunes judokas de 4 à 11 ans.

Près de 200 jeunes combattants venus des clubs de Périgny, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil, Saâcy-sur-Marne et Thiais se sont affrontés tout au long de la journée. Les petits Marollais ont brillamment combattu et sont souvent montés sur la plus haute marche du podium.



FOURNITURES DE BUREAU CONSOMMABLES MOBILIER ACCESSOIRES INFORMATIQUES

24H

Livraison en 24h
pour toute commande
passée avant
16h la veille



Livraison partout
en France



Paiement en ligne
sécurisé par CB



Des catalogues
thématiques et
promotionnels
toute l'année

CONSEIL ET DEVIS GRATUIT

01 53 48 39 22 ou fournitures@groupe-dfm.fr

 **GROUPEDFM**

www.groupedfm-calipage.com | membre du réseau 

ÉVÈNEMENT

Entrez dans la danse...

Imaginez un site majestueux : le château de Grosbois, un grand bal avec une ambiance de fête et des milliers de personnes qui dansent à l'unisson... C'est ce que propose notre territoire « Grand Paris Sud Est Avenir » avec son Grand bal participatif le samedi 18 mai prochain.

Imaginé et coordonné par José Montalvo, chorégraphe de renom et directeur de la Maison des Arts de Créteil, le Grand Bal réunira les habitants et les acteurs de la culture, sous les auspices de l'Orchestre National d'Île-de-France. Pour l'occasion, le domaine du château de Grosbois ouvrira sa piste couverte et son manège de chevaux pour accueillir danseurs amateurs et professionnels.

Vous pouvez vous aussi devenir ambassadeur du Grand Bal pour faire entrer le public dans la danse le soir de l'évènement. Participez à l'atelier de danse préparatoire animé par José Montalvo le samedi 11 mai de 14h à 15h30 à la MAC.

Au total, ce sont plus de 200 ambassadeurs qui se sont engagés, avec la participation des conservatoires municipaux et des partenaires locaux. Ce Grand Bal est une invitation collective pour ceux qui aiment le partage du plaisir immémorial de la danse et de la musique.

Samedi 18 mai – entrée libre
Château de Grosbois



Information et inscription à l'atelier - mac@maccreteil.com

GPSEA

La médiathèque 2.0 arrive à Marolles

Vous êtes adhérent à la bibliothèque ? Alors vous avez accès gratuitement, via la plateforme de livres numériques, à 1800 romans, prix littéraires, documentaires, livres jeunesse... Téléchargés en ligne 7j/7 et 24h/24, ils peuvent être empruntés pour une durée de 28 jours.

Depuis décembre 2016, notre bibliothèque a été transférée au territoire Grand Paris Sud Est Avenir, poursuivant la politique volontariste de la ville en faveur du livre et de la lecture tout en bénéficiant des avantages du territoire, visant à harmoniser et moderniser l'offre de service dans ce secteur. Une offre qui répond aux usages croissants des utilisateurs du numérique : lecture sur smartphone, tablettes et liseuses.

Réduire la fracture numérique, c'est aussi accompagner les publics dans l'utilisation des nouveaux supports tels que les liseuses. En toute logique, l'étape suivante sera de mettre en place un système de prêt.

L'adhésion à la bibliothèque est gratuite pour les Marollais, alors n'hésitez plus !

Bibliothèque, 8 place des 4 Saisons
Ouverte le lundi de 14h à 17h, le mercredi de 10h à 12h, de 14h30 à 17h30 et le samedi de 10h à 12h30.

En bref

INFO-ÉNERGIE

Permanence-conseil gratuite

Vous voulez maîtriser vos consommations et/ou engager des travaux de rénovation énergétique ?

Venez prendre conseil lors des permanences proposées par le GPSEA !

Ces permanences gratuites sont assurées par l'Agence de l'énergie du Val-de-Marne, structure membre du réseau national des Espaces Info Énergie mis en œuvre par l'ADEME.

Prochaines permanences au GPSEA le mardi 14 mai et le mardi 11 juin de 14h à 17h30.



Prise de rendez-vous au 01 41 94 31 06 – devdurable@gpsea.fr – rue du Faubourg Saint Marceau



ESPACE EMPLOI

Un conseiller emploi à votre service

Depuis le mois de février 2018, l'Espace emploi du Plateau Briard s'est installé dans les locaux du GPSEA près de l'Espace des Buissons. Ce service est animé par un conseiller emploi professionnel et 6 accompagnateurs bénévoles.

En 2018, 167 personnes ont été prises en charge au sein de la structure, dont 51 Marollais. À ce jour, 94 personnes sont toujours suivies (dont 41 jeunes de 16 à 25 ans) et bénéficient du dispositif d'accompagnement. Sur notre commune, ce sont 24 personnes qui ont trouvé ainsi un emploi ou une formation.

Espace emploi du Plateau Briard,
rue du Faubourg Saint Marceau



Informations au 01 41 94 32 26 – espace-emploi@gpsea.fr



« Quand on veut tuer son chien, on l'accuse de la rage »

Mme le Maire applique ce précepte à la lettre, elle qui insulte et accuse l'opposition « d'ignorance, d'incompétence et de manipulation », au fil des Marolles Infos,

Pourtant les attaques récurrentes et infondées que Mme le Maire ressasse, n'impressionnent plus personne et ne signifient plus rien.

L'opposition est justement très au fait des affaires de la municipalité, et c'est bien ce qui dérange Mme le Maire, notamment, lorsqu'elle tente de véhiculer de fausses informations et affirmations à l'occasion de réunions publiques.

Contrairement à ce que prétend Mme le Maire, l'opposition connaît et maîtrise les dossiers au grand dam de la majorité, qui, de son côté, va se servir dans les idées et propositions de l'opposition et les reprend à son compte.

En revanche, lancer la e-verbalisation sur toute la commune en

faisant croire aux Marollais que c'est pour leur bien !! Là, c'est une véritable performance !!

Oui, Mme le Maire, effectivement nous n'avions pas pensé à ce projet de verbalisation électronique et nous vous en laissons l'entière paternité (ou plutôt maternité) !!

Et pour cause ! «**Marolles, mon village**», qui est davantage préoccupé du bien être des Marollais et comprend leurs difficultés de stationnement, **préfère apporter des solutions aux problèmes plutôt que faire que de la répression.**

NOTA : Sylvie Gerinte débute sa campagne électorale en engageant une poursuite en justice, contre la Présidente de «Marolles, Mon Village », aux frais des Marollais, bien sûr !!! La raison : Le commentaire indélicat d'un internaute, sur la page Facebook de «Marolles, Mon Village» !!! Est-ce bien raisonnable ?

«Marolles, mon village»
<https://marollesmonvillage.com/>

Tribune de Marolles Qualité Village non parvenue



Ce qu'il faut retenir de la manifestation à Orly

La mobilisation organisée par les associations opposées à la privatisation est une réussite. Les communes associées ont organisé le déplacement sur place

des habitants. La municipalité de Marolles ne répondant pas aux appels des associations pour y participer, Préservons Marolles s'est chargé d'organiser ce transport des Marollais afin de se rendre à Orly.

Pour en informer les Marollais nous avons procédé à une distribution de flyers.

Mme Gerinte, qui n'avait jusqu'alors pas l'intention de se mobiliser puisqu'elle ne s'était pas Inscrite, a aussitôt, après notre distribution de flyers, décidé de s'y rendre, accompagnée de son adjoint qui l'a photographiée au milieu de la foule.

(Marolles Infos mars 2019 page 19.)

Nous déplorons cette façon de s'afficher dans un but politique et de reprendre à son compte le travail de notre association, alors qu'il aurait été si simple d'accepter de participer à l'organisation existante.

Non inscrite à l'avance pour avoir un temps de parole, Mme le Maire n'a pu qu'être simple spectatrice et n'a pas bénéficié du temps de parole accordées aux autres Maires.

Enfin, découragées depuis longtemps de ce laxisme, les associations de défense riveraines nous ont indiqué ne plus vouloir venir à Marolles.

Ce courrier va-t-il aider Mme le Maire à s'intéresser, non pas à son avenir politique, mais au « bien vivre des Marollais » ?

ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE MAROLLES**Groupe de la majorité municipale****UN BUDGET RESPONSABLE**

Le Conseil municipal s'est réuni le 8 avril dernier pour débattre du budget de la commune pour 2019 et les années à venir.

Un travail important a encore été accompli concernant nos dépenses de fonctionnement afin que nos objectifs en investissement puissent être tenus sans pour autant que nos finances soient mises en difficulté.

Cela se fera, malgré un contexte difficile et instable (baisse des dotations, augmentation des dépenses contraintes, revalorisation de la masse salariale...) en poursuivant notre politique autour des enjeux de solidarité, d'équité et de proximité, avec de surcroît des nouveaux services : Police communale, mais aussi Réseau d'assistantes maternelles, jardins partagés, sans oublier l'amélioration de nos équipements, de nos infrastructures et de leur sécurité...

L'ensemble de ces actions sera réalisé alors même que les taux d'imposition communaux sont revus à la baisse selon notre engagement des années passées.

En résumé, la maîtrise de nos dépenses et l'absence de recours à l'emprunt vont permettre d'offrir de nouveaux services publics en assurant un programme d'investissement ambitieux, notre désendettement et malheureusement sans doute le paiement de pénalités SRU majorées rendues inéluctables par les recours contre nos projets de construction.

Ce budget transparent, responsable, équitable et solidaire traduit la volonté de l'équipe municipale pour Marolles.

Clin d'œil**SOLIDARITÉ****Mobilisés pour la reconstruction de Notre-Dame de Paris**

Le violent incendie qui a frappé Notre-Dame de Paris a suscité partout en France et à l'international une immense émotion et un élan de solidarité sans précédent.

L'heure est en effet aujourd'hui à la mobilisation pour reconstruire cet édifice qui est non seulement un lieu de spiritualité et un symbole de tolérance mais également un élément de notre identité et de notre histoire.

La ville de Marolles-en-Brie et le Territoire Grand Paris Sud Est Avenir s'associent pleinement à la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris dans le cadre de la collecte nationale ouverte par la Fondation du Patrimoine.

Lors du prochain Conseil municipal, une subvention exceptionnelle sera proposée au vote, d'un montant correspondant à une contribution arrondie à environ 1€ par habitant. Selon ces mêmes modalités et avec la participation des communes du territoire, M. Laurent Cathala, Président de Grand Paris Sud Est Avenir, proposera, lors du Conseil de Territoire du 19 juin 2019, l'adoption d'une délibération fixant à 300 000 € le montant de la contribution aux travaux de reconstruction de Notre-Dame de Paris.

Rendez-vous**Mercredi 8 mai****Armistice du 8 mai 1945**

11h – Monument aux Morts

Dimanche 12 mai**« ça va super marcher »,
comédie musicale**

15h30 – Ferme de Monsieur à Mandres

Mercredi 15 mai**Thé dansant**

15h – Espace Montanglos, Santeny

Vendredi 17 mai**Réunion d'information séjours aux
Pays Baltes**

14h – salle du conseil en mairie

Samedi 18 mai**Grand Bal Participatif du GPSEA
Château de Grosbois****Samedi 25 mai****Sortie vélo : Tégéval**

9h30 – Gymnase

Samedi 1^{er} juin**De Vous à Nous**

10h – Ecole de la Forêt

Gala de danse Y'akadansé

20h30 – Théâtre de Yerres

Dimanche 2 juin**Gala de danse du Conservatoire
Salle Safran à Brie-Comte-Robert****Dimanche 9 juin****Tournoi de pétanque**

8h30 – Stade Didier Boutten

Vendredi 14 juin**Forum de l'emploi**

8h à 18h – Mairie de Servon

Dimanche 16 juin**Foulée verte**

9h – Gymnase

Samedi 29 juin**Collecte de sang**

9h à 13h – école de la Forêt

Dimanche 30 juin**Représentation de théâtre du
Conservatoire**

15h30 – salle des fêtes de Marolles

Numéros utiles

- ▶ **SAMU** : 15 ou 112
- ▶ **Commissariat de Boissy** : 01 45 10 71 50
- ▶ **Police** : 17
- ▶ **Gendarmerie** : 01 49 80 27 00
- ▶ **Pompiers** : 18
- ▶ **SAMU social** : 115

▶ **Sécurité sociale** :
1-9 avenue du Général de Gaulle 94000
Créteil (du lundi au vendredi de 8h30 à
15h30) – Tél. : 36 46 – www.ameli.fr
Taxi conventionné : 06 08 73 85 30

▶ **Espace départemental des solidarités** :
RDV assistante sociale au 01 56 72 23
00 (EDS de Sucy-en-Brie ou PMI de
Villemecresnes)

▶ **PMI** : 3 avenue Foreau 94440
Villemecresnes – Tél. : 01 45 69 18 14
(lundi 13h/20h, mardi, mercredi et
vendredi 8h30/12h et 13h/17h, jeudi
8h30/12h et 13h/18h)

▶ **Psychologue APCE94** : RDV au 01
45 10 38 30 ou 38 23 ou 01 56 32 32 33

▶ **CAF** : Renseignements/RDV au
0 810 25 94 10 (du lundi au vendredi
9h/12h15 et 13h/16h15) – www.caf.fr –
Permanence administrative le vendredi
9h/12h et 13h30/17h au CC Michel
Catonné à Boissy-Saint-Léger
Tél. : 01 45 69 70 33

▶ **Permanences Notaire en mairie** :
RDV au 01 45 10 38 38

▶ **Permanence juridique en mairie** :
RDV au 01 45 10 38 38 (samedi matin)

▶ **Mairie** : 01 45 10 38 38
Espace des Buissons : 01 45 95 91 92
Services techniques : 01 45 10 03 30
CCAS : 01 45 10 38 30
Gymnase : 01 43 86 16 98
Stade Didier Boutten : 01 45 69 40 18
Bibliothèque : 01 45 98 38 66

▶ **Urgences** :
Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-
Georges – Tél. : 01 43 82 43 33

▶ **SOS Médecins** : 01 47 07 77 77 ou 3624

▶ **Médecins à domicile** : 0 825 001 525

▶ **Centre anti-poison** : 01 40 05 48 48

▶ **Chirurgien dentiste de garde** :
Tél. : 01 48 52 31 17

▶ **SIDA info service** : 0 800 840 800

▶ **SOS Amitié** : 01 42 96 26 26



Dir. pub. : Sylvie Gerinte
Resp. de l'info. : Pierre Borne
Rédac. chef : Stéphanie Ferreira
Concept. graph. : Mahaly
Andriamaheninjafy
Impression : DESBOUIS GRESIL
Distrib. : FAB DISTRIB
Tirage : 2200 exemplaires
Photographies : 123RF
et service communication

26 Bloc notes

État civil

Bienvenue aux bébés :

Tiago Poret, le 18/02/2019
Robin Saliot Bondu, le 24/03/2019
Stan Decludt, le 25/03/2019

Ils nous ont quittés :

Nicole Blondel veuve Le Pivert,
le 10/02/2019
Gérard Savary, le 06/03/2019
Joseph Figliolini, le 07/03/2019
Brigitte Aubrée, le 03/04/2019



De Vous à Nous

Madame le Maire et son équipe viendront à votre rencontre, **le samedi 1^{er} juin à 10h à l'école de la Forêt.**

Ce rendez-vous sera l'occasion d'une conversation ouverte où chacun pourra poser les questions qu'il souhaite.

Forum de l'emploi



La zone d'activité Eden 2, située à Servon, devrait ouvrir en septembre 2019. Cette nouvelle zone sera pourvoyeuse d'emplois et à cette occasion une vingtaine d'entreprises seront présentes lors d'un forum de l'emploi le 14 juin de 8h à 18h à la mairie de Servon.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
Plus de 300 emplois seront à saisir.
N'hésitez pas à vous y rendre !

Vendredi 14 juin 2019 de 8h à 18h
Mairie de Servon – salle Roger Couderc

Votre mairie

La mairie accueille le public du lundi au samedi de 9h à 12h, du mardi au jeudi de 13h30 à 18h et le lundi après-midi de 13h30 à 19h15. Fermeture hebdomadaire le vendredi après-midi.
Tél. : 01 45 10 38 38

Pour l'obtention d'un passeport ou d'une carte d'identité, la prise de rendez-vous est obligatoire.

Le service urbanisme accueille le public uniquement sur rendez-vous le lundi et le mardi de 13h30 à 17h, le vendredi de 9h à 12h.
Tél. : 01 45 10 03 37

Les services techniques sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et du lundi au jeudi de 13h30 à 17h. Fermeture hebdomadaire le vendredi après-midi.
Tél. : 01 45 10 03 30

Le CCAS est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Fermetures exceptionnelles

La mairie sera exceptionnellement fermée le vendredi 31 mai et le samedi 1^{er} juin pour le pont de l'Ascension.



www.mairie-marolles.fr



Votre publicité dans le Marolles Infos ?

Contactez-nous à
insertion.pub@mairie-marolles.fr
ou au 01 45 10 38 38.



BLUEGREEN

GOLF

10 MAI AU 16 JUIN 2019

INITIATIONS GRATUITES

ouvert à tous
INSCRIVEZ-VOUS
sur bluegreen.com
et surtout amusez-vous !

GOLF BLUEGREEN Marolles-en-Brie 01 45 95 18 18

Mail de la Justice
94440 Marolles-en-Brie
marolles.en.brie@bluegreen.com



**Restaurant ouvert à tous
Terrasse**



**Practice
Zone d'entraînement
Putting green**



Boutique



Golf 18 trous

Restaurant changement de propriétaire

PARTAGER !

Marolles
en fête

22
JUIN 2019

MAROLLES
EN FÊTE

SCÈNE OUVERTE
ANIMATIONS
SPECTACLE DES ENFANTS

CONCERT
FOODTRUCKS
FEU D'ARTIFICE